

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC FORET D'IFS – DIMANCHE 19 MARS 2023 ASSOCIATION FOOTBALL GAÉLIQUE MONDEVILLE NORMANDY ARRÊTÉ n°2023/074		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Sécurité Intérieure ;
VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;
VU le Code Pénal et le nouveau Code de Procédure Pénale ;
VU la demande de l'association de football gaélique Mondeville Normandy – représentant de l'association, 49B rue saint martin 14110 Conde en Normandie, par courriel en date du 27 février 2023 pour occuper le domaine public afin d'y vendre crêpes et gâteaux ;

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers et des participants à cette manifestation qui aura lieu le dimanche 19 mars 2022 ;

ARRETE

Article 1 Monsieur Stéphane HEGARTY, représentant de l'association de football gaélique Mondeville Normandy, 49B rue saint martin 14110 Conde en Normandie, est autorisé à occuper le domaine public à savoir la forêt d'Ifs et à y vendre crêpes et gâteaux, à l'occasion de la manifestation « run à pat » qui aura lieu le dimanche 19 mars 2022.

Article 2 Cette autorisation provisoire est valable uniquement pour ce dimanche 19 mars 2022.

Article 3 Des dispositions devront être prises par les organisateurs pour éviter toute détérioration du lieu (respect des plantations, interdiction de jeter au sol des papiers, bouteilles, boîtes en plastiques, etc...). Après utilisation, l'emplacement devra être remis dans son état initial.

Article 4 Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- Le Pôle Cadre de Vie, Urbanisme et Environnement de la ville d'Ifs ;
- Monsieur Stéphane HEGARTY, représentant de l'association de football gaélique Mondeville Normandy.

Fait à Ifs, le 13 mars 2023



Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE